

Informations de base

2021/2528(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Contenu du dossier à présenter par l'enquêteur à l'Autorité européenne des marchés financiers, le droit d'être entendu sur les décisions provisoires et le dépôt des amendes et des astreintes (modification du règlement délégué (UE) n° 667/2014)

Complétant [2010/0250\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes
2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
26/01/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)00339	
26/01/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3.0 mois		
10/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/05/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		